

ASSOCIATION DES RÉGISTRATEURS DE LA
PROVINCE DE QUÉBEC

Assemblée spéciale du Bureau de Direction

le 1er Octobre 1890.

Présent : J. C. AUGER, Président.
" Ls DUHAMEL, Vice-Président.
" J. Z. MARTEL, Secrétaire.
" A. M. LECAVALIER, Trésorier.

Le Rapport du Comité spécial nommé pour s'aboucher avec la Compagnie d'Assurance de garantie approuvées par le Gouvernement de Québec, est lu et pris en considération.

1. RÉSOLU :—Que ce rapport soit accepté et qu'une Circulaire énonçant le sujet de tels Rapports et Résolution soit expédiée à chacun des membres de cette Association, avec prière de l'approuver.

2. RÉSOLU :—Que tout membre de cette Association qui approuve la résolution ci-dessus et qui désire s'en prévaloir, et par là profiter des bénéfices découlant de l'arrangement qui en fait l'objet, souscrive à l' " Engagement " ci-annexé, chaque année, en même temps qu'il paiera sa contribution annuelle.

3. RÉSOLU :—Que la même Circulaire et le dit " Engagement " soit également adressé à tous les Régistrateurs de cette Province, ne formant pas actuellement partie de cette Association, les invitant à faire partie d'icelle et à souscrire au dit " Engagement ; " afin de profiter des bénéfices qui en découlent.

4. RÉSOLU :—Que le certificat requis et exigé par la dite Assurance, de cette Association, soit signé par le trésorier d'icelle, sur réception des honoraires requis pour la qualification des membres d'icelle.

(Signé) J. C. AUGER, Président.
" Ls DUHAMEL, Vice-Président.
" N. M. LECAVALIER, Trésorier.
" J. Z. MARTEL, Secrétaire.

C
Assoc
Mon
de vo
" Loi
rance
payé
et qu
trésor
senta
une
s'ils
TINS
pour
anné
\$4,0
suivi
jour
La
nou
tous
s'em
les a
P
teur,
TION
rier,
Gab
ado
bres